

GETLINK SE
Société européenne au capital de 220 000 011,27 euros
Siège social : 3 rue La Boétie - 75008 Paris
483 385 142 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2020
MISE À JOUR DES MODALITES DE VOTE PAR PROCURATION

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et dans le respect des consignes du gouvernement, le conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale mixte de Getlink SE du 30 avril 2020 à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires, dans les locaux de la société à Paris.

Il ne sera pas possible d'assister personnellement à l'assemblée générale et il ne sera donc pas délivré de cartes d'admission.

En application du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 paru au Journal Officiel le 11 avril 2020, les modalités de participation décrites dans l'avis de convocation publié au BALO le 8 avril 2020 sont mises à jour comme suit :

VOTE PAR PROCURATION Pour être pris en compte, les désignations de procuration devront être reçues par Société Générale.

Le mandataire adresse son instruction de vote pour l'exercice de ses mandats sous la forme d'une copie numérisée du formulaire unique, à Société Générale, par message électronique à l'adresse suivante : assemblees.generales@sqss.socgen.com,

Le formulaire doit porter les nom, prénom et adresse du mandataire, la mention «*En qualité de mandataire* », et doit être daté et signé. Les sens de vote sont renseignés dans le cadre «*Je vote par correspondance* » du formulaire.

Il joint une copie de sa carte d'identité et le cas échéant un pouvoir de représentation de la personne morale qu'il représente.

Pour être pris en compte, le message électronique doit parvenir à Société Générale.

En complément, pour ses propres droits de votes, le mandataire adresse son instruction de vote selon les procédures habituelles.